

LES MARBRIERS BROIENT DU NOIR

Rien ne va plus pour les **marbriers marocains**. Entre manque de formation professionnelle, activité industrielle claudicante et concurrence féroce des produits importés, la profession peine à s'en sortir. Lumière sur un secteur qui a perdu de sa superbe.

Zakaria Lahrach

Le temps semble s'être arrêté pour les exploitants de carrières de marbre au Maroc. Depuis le début de l'année, l'activité tourne au ralenti et la demande se fait rare. De temps en temps, un projet privé ou une commande publique fait tourner les machines, mais rien d'assez important pour relancer l'activité. Le secteur s'était pourtant félicité de la nouvelle loi sur les carrières, dont le décret d'application est entré en vigueur fin 2017, et comptait sur elle pour repartir sur de bonnes bases. Mais c'était sans compter sur la crise de la demande de l'immobilier qui a entraîné dans son sillage tout un pan des industries des matériaux de construction.

«C'est sûr que la crise de l'immobilier nous a grandement impactés. La baisse de l'activité du secteur est réelle et atteint 25%, voire même 40% pour ceux qui travaillent essentiellement avec les promoteurs», avertit Mustapha Zafad, vice-président de l'Association marocaine des marbriers (AMM). De quoi entamer l'enthousiasme des plus optimistes qui évoquent un chiffre

Le déferlement des marbres importés d'Italie, d'Espagne, et de Turquie asphyxie les producteurs locaux.

d'affaires annuel stagnant de 3 milliards de dirhams. Une estimation à prendre toutefois avec précaution puisque le secteur souffre d'un manque manifeste de statistiques. Les derniers chiffres officiels disponibles remontent ainsi à 2016.

Crise intestine et passage à vide

«Cela fait une année et demie que l'association ne procède plus au travail d'agrégation des données statistiques et à leur recoupement avec les adhérents», avoue le vice-président de l'AMM. Et pour cause, depuis fin 2016, l'organisation connaît des problèmes suite au changement de bureau dirigeant. Cette crise interne a été exacerbée par des tensions entre l'Association et la Fédération des industries des matériaux de construction (FMC) dont elle est membre, ce qui a poussé le président de l'AMM, Ayoub Kahlouï, à la démission.

Ce passage à vide n'est pas du tout vu d'un bon œil par les professionnels. «Au lieu de nous réunir et de travailler de manière collective, nous perdons notre temps dans des affaires de pouvoir et de querelles personnelles qui n'aident en rien la profession», déplore Brahim Blal, directeur général de Sahara Marbre. Pour lui comme pour beaucoup d'autres, la vraie bataille à mener est du côté du développe-

ment de l'industrie de transformation pour concurrencer les importations de marbre.

Les producteurs locaux noyés sous les importations

Ces dernières représentent justement plus de 50% de la production locale et viennent d'un peu partout dans le monde: Espagne, Italie, Brésil, Inde, Turquie, Égypte, Chine, et même de pays africains comme le Zimbabwe. Un déferlement qui asphyxie les producteurs locaux, surtout en l'absence de barrières tarifaires. «Comment se fait-il que la Tunisie taxe le marbre importé à 70% et que le Maroc n'impose aucun droit de douane? L'État est en train de tuer l'industrie locales», se plaint un opérateur.

L'Association des marbriers a bien essayé de défendre auprès de l'Administration l'idée de taxes douanières pour empêcher l'importation excessive et protéger la production nationale, mais ses doléances sont restées lettre morte. «Il est bien stipulé dans le cadre des accords de libre-échange que lorsque les importations dépassent 30% de la production locale, le pays a le droit d'appliquer des tarifs particuliers, mais nous ne sommes jamais arrivés à faire entendre notre voix. On nous explique que le dossier est épineux et qu'il n'est pas facile de remettre en question ce genre d'accord», se désole Mustapha Zafad.

Du marbre marocain estampillé «Made in Italy»

Du côté des exportations, c'est le même son de cloche. Sur tout ce qui est extrait (près de 300 000 tonnes de roche brute), uniquement 10 à 15% est exporté, ce qui représente en valeur un peu plus de 200 millions de dirhams pour l'année 2016, selon l'AMM. «Ce n'est pas un mauvais chiffre en soi mais j'estime qu'au vu du potentiel du Maroc, nous pouvons faire mieux et atteindre 30%», affirme le vice-président de l'AMM. Rappelons en ce sens que le Maroc exporte essentiellement des roches brutes (60%) et occasionnellement des produits semi-finis. «Nous n'exportons aucun produit fini sauf dans de très rares cas où les carreaux sont destinés à la pose directe pour



«La baisse de l'activité du secteur a atteint 25%, voire 40% pour les marbriers qui travaillent avec les promoteurs», Zafad.

des particuliers», déclare Mustapha Zafad. En importations, cette tendance est inversée puisque le Maroc achète surtout des produits finis (plus de 55%) et le reste est divisé entre le semi-fini et le brut.

Cette répartition se traduit souvent par une importation du marbre marocain travaillé en Italie ou Espagne... alors qu'il avait au préalable été exporté en roche. «Il est commun pour les pays qui achètent des roches brutes dans d'autres pays de cacher cette origine. A partir du moment où la transformation se passe dans ses usines, il peut lui donner l'appellation qu'il veut, nous explique un opérateur. Ce qui fait qu'on se retrouve avec des marbres marocains estampillés «Made in Spain» ou «Made in Italy».

L'exportateur fait aussi face à certains coûts qui gonflent sa facture. L'exploitant paie ainsi des sommes énormes en frais de manutention, sans parler des taux d'exportation qui sont plus chers pour les matières finies que pour

Seulement 10 à 15% de la roche brute extraite au Maroc est exporté.

les blocs de roche brute. «Lorsqu'on compare ces prix avec ceux de nos concurrents à l'international, ça nous revient plus cher. On n'a pas cessé de demander à l'Administration d'uniformiser les coûts, sans succès», raconte le directeur général de Sahara Marbre.

A peine 10% des réserves marocaines exploitées

Mais qu'est-ce qui fait que les prix des marbres étrangers sont aussi bas? Premièrement, l'expertise. «Quand une entreprise espagnole travaille dans les carrières pendant plus de 30 ans, elle développe son expertise et son savoir-faire. Elle peut alors facilement sortir 1.000 m³ par mois d'une carrière de granit alors que c'est déjà un exploit au Maroc si l'on arrive à produire 200 m³», explique Mustapha Zafad. Deuxièmement, le cadre réglementaire favorable et les aides publiques. «En Espagne, les marbriers sont accompagnés. Ils peuvent par exemple obtenir un crédit gratuit sur les machines qu'ils rembourseront en 5 ans alors qu'au Maroc, le coût du prêt à lui seul fera augmenter le coût de revient», souligne Brahim Blal. Difficile de faire mieux.

Il devient alors beaucoup plus rentable pour un professionnel d'acheter et de revendre plutôt que d'exploiter une carrière et de transformer avec un coût de revient qui ne sera jamais assez compétitif face à celui des marbres étrangers. Pour ceux n'ayant pas les reins assez solides, le calcul est vite fait, surtout dans un secteur où les délais de paiement atteignent facilement 8 mois.

«Nous ne pouvons plus faire face à cette situation. Le Maroc dispose pourtant de très belles carrières, mais nous faisons les choses à moitié: au lieu d'investir dans des machines de bonne qualité, les marbriers optent pour du second choix. Cela se fait tout de suite sentir sur la qualité du produit fini», confie à Economie Entreprises Rachida Stitou, directrice générale de Primo Marbre. Cela a inévitablement fini par se traduire par une baisse de l'activité industrielle de transformation et par la désertion des carrières. Selon les chiffres de l'AMM, seuls 20% des marbriers font encore l'effort de transformer le marbre et uniquement 10% des réserves nationales sont exploitées.

3 MMDH

C'est le CA annuel du secteur.

600.000 tonnes

C'est le volume annuel de roche brute extraite.

200 MDH

C'est le CA réalisé à l'export.

Association vs Fédération: micmac autour de 4 millions de dirhams

Depuis quelque temps déjà, le climat est tendu entre l'Association des marbriers du Maroc (AMM) et la Fédération des industries des matériaux de construction (FMC). Initialement un conflit de personnes entre le président de l'AMM, Ayoub Kahlaoui, et le président de la FMC, David Toladano, la brouille s'est élargie au cercle d'un contrat-programme signé avec la fédération. Contre la promesse de créer des emplois, le département de Moulay Hafid Elalamy a consenti à financer des études stratégiques sectorielles pour les différentes associations. La fédération finira par accorder 400.000 dirhams à l'AMM, soit 10% du budget global. Une décision qui n'a pas du tout plu aux marbriers. «Avec la nouvelle loi sur les carrières, nous avons du pain sur la planche. Nous avons donc souhaité avoir un montant à la hauteur des tâches qui nous attendent. Une somme d'un million de dirhams aurait été idéale pour engager ces études», confie à Economie Entreprises Mustapha Zafad, le vice-président de l'AMM. Dénonçant des traitements de faveur au profit de certains secteurs (notamment les cimentiers), l'AMM prévoit de se réunir pour prendre une décision: accepter le montant alloué et démarrer le travail ou boycotter l'opération et se retirer de la FMC. À suivre.

Du marbre blanc italien au Parlement

Autre doléance: les marchés publics. Dans la quasi-totalité des appels d'offres, le cahier des charges précise que le marbre doit être d'origine étrangère. «Comment voulez-vous encourager le secteur dans ces conditions?», s'interroge Mustapha Zafad qui rappelle que même le Parlement a été construit avec du marbre blanc italien. «J'avais eu l'occasion de le voir lors d'une réunion qu'on avait eue dans le cadre de l'élaboration de la loi. J'avais dit aux élus que c'était vraiment dommage d'avoir opté pour du marbre étranger, surtout qu'il n'était pas de qualité uniforme et que plusieurs entreprises marocaines pouvaient faire mieux».

Pour y remédier, l'Association a travaillé sur le volet de la formation professionnelle. Véritable point noir au tableau de la profession, l'AMM a souhaité y apporter une réponse dans le cadre d'une initiative lancée avec la FMC. Il s'agit de l'Institut de Formation aux Métiers du BTP et des Matériaux

Même le Parlement a été construit avec du marbre italien importé, dont la qualité n'est pas uniforme.

de Construction de Tamesna, un centre de formation en collaboration avec l'OFPPT inauguré en 2014, qui dispense des formations dans plusieurs secteurs. D'ailleurs chaque année, de nouvelles filières viennent s'ajouter aux programmes afin de répondre aux besoins des professionnels.

Les marbriers en partie responsables de leurs maux

Les professionnels sont également fiers de la nouvelle loi n°27-13 sur les carrières. «Nous avons bien expliqué aux gens qu'avec la nouvelle loi sur les carrières qui entrainait en vigueur, ils allaient devoir investir et produire de grandes quantités afin de faire baisser

le coût de revient», insiste le vice-président de l'AMM. Certes, l'association n'a pas encore le recul nécessaire sur cette période transitoire pour savoir si le marché est sur la bonne voie, mais la direction a bon espoir que dans 5 ou 6 ans, l'amélioration du secteur commencera à se faire sentir.

D'ailleurs, dans une approche tout à fait transparente, l'AMM reconnaît que les handicaps dont souffre le secteur ne sont pas tous imputables à l'Administration. «Nous avons également notre rôle à jouer et beaucoup de professionnels doivent changer leur vision des choses et leur façon de faire. Ils doivent aussi développer leur productivité», convient le vice-président de l'AMM. «Parfois, on visite des unités de production qui travaillent avec des moyens et des process qui datent de plusieurs décennies, surtout en ce qui concerne l'organisation, la propreté, les règles de sécurité. Il est temps que ça change!»

zlahrach@sp.ma